

Formation

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Formation](#)

Capacité en droit

Capacité en Droit

Les informations concernant la formation sont données au titre de l'année universitaire 2018/2019

Nature Formation diplômante
Diplôme national

Année post-bac de sortie Bac

Lieu(x) de formation Toulouse (campus UT1)

Accessible en Formation continue

Objectifs

En partenariat avec l'Ipst-Cnam

La Capacité en droit est une **formation d'initiation aux études juridiques**, se déroulant sur trois semestres et accessible sans condition de diplôme à toutes les personnes âgées de plus de 17 ans.

Elle permet, d'une part, l'accès à l'enseignement supérieur dans les disciplines juridiques et offre, d'autre part, de multiples débouchés dans le monde professionnel en vue de promotion sociale, de promotion professionnelle ou d'acquisition de qualifications nouvelles.

Reconnu niveau IV, le certificat permet de se présenter à certains concours administratifs de catégorie C et B. Dans le secteur privé, il permet de postuler des emplois liés aux professions juridiques et judiciaires et liés aux secteurs administratifs des entreprises.

La première année de capacité en droit est constituée de deux semestres, seuls les apprenants ayant validé la première année de capacité peuvent accéder au semestre 3 de la deuxième année.

P u b l i c v i s é :
Réservé à un public d'adultes souhaitant acquérir une formation juridique en vue d'acquisition de qualifications nouvelles, de compétences complémentaires, de promotion professionnelle, de promotion sociale.

O r g a n i s a t i o n :
La Capacité en droit, **proposée à distance**, se déroule sur 1 an et demi et se compose de trois semestres. Environ 400 heures (270 h pour la première année et 130 h pour le semestre 3). Début des cours : octobre pour la première année, septembre pour la deuxième année. Des regroupements en présentiel ont lieu une fois par mois e n v i r o n .

Les regroupements et examens ont lieu dans les locaux de l'IPST-CNAM, Maison de la Recherche et de la Valorisation, 118 route de Narbonne à Toulouse.

Spécificités : La formation est préparée dans le cadre de la formation continue. L'inscription ne donne pas droit au

Méthodes et moyens pédagogiques :

- **Cours à distance** (par l'intermédiaire du site Plei@d du Cnam Midi-Pyrénées) :
 - un cours accessible en ligne et téléchargeable
 - des activités dirigées : séances d'exercices sur forum, tests d'auto-évaluation, tutorats pédagogiques individualisés
- **Regroupements en présentiel** (6 regroupements de 3 heures par semestre soit une fois par mois environ) : se déroulent dans des salles de cours dédiées équipées de vidéoprojecteurs. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centre de documentation et bibliothèques de l'Université.

Nombre maximum de stagiaires prévus pour 2018/019 : 50

D i p l ô m e **d é l i v r é** :
Certificat de Capacité en droit

Contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont définies par l'arrêté d'examen.
Les examens se déroulent à la fin de chaque semestre et peuvent prendre la forme d'un écrit ou d'un oral.

Partenariats établissements

Ipst-Cnam

Conditions d'accès

Aucun diplôme n'est exigé pour l'inscription, mais les apprenants doivent être âgés de 17 ans.
Ces études exigent : logique et rigueur d'esprit, capacité de mémorisation.

L'inscription ne donne pas droit au statut étudiant.

admission

Renseignements inscriptions :

- par courriel : sebastien.garcia@ut-capitole.fr
- auprès du service commun Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage (FCV2A) de l'Université Toulouse 1 Capitole : [Sébastien Garcia](#) - Manufacture des Tabacs- 21, allée de Brienne- Bâtiment Q- 1er étage- bureau MQ108

Tarifs pour l'année universitaire 2018/2019 :

- 1ère année (2 semestres) : 1200 euros
- 2ème année (1 semestre) : 600 euros

Nota : Possibilité de financement sous certaines conditions dans le cadre du PRFP (partie ouest Occitanie) 2018/2019 (uniquement pour la 2nde année de capacité en droit)



Organisation générale des études

A n n é e
Semestre 1

1

- Introduction au droit public et au droit constitutionnel - 30h
- Introduction au droit privé - 30h
- Introduction au droit communautaire - 30h
- Histoire du droit et culture générale - 30h
- Expression écrite et orale 1 - 20h

A n n é e
Semestre 2

1

- Droit civil 1 - 30h
- Droit administratif 1 - 30h
- Droit du travail - 20h
- Droit pénal et procédure pénale - 30h
- Expression écrite et orale/Méthodologie juridique - 20h

A n n é e
Semestre 3

2

- Droit civil 2 - 30h
- Droit administratif 2 - 30h
- Droit des affaires - 30h
- Procédure civile et voies d'exécution - 20h
- Expression écrite et orale 2/Méthodologie juridique - 20h

Et après ?

Poursuites d'études La validation du semestre 3 permet un accès direct au semestre 2 de la première année de Licence en droit à l'Université Toulouse 1 Capitole.

Débouchés professionnels Reconnu niveau IV, le certificat permet de se présenter à certains concours administratifs de catégorie C et B. Dans le secteur privé, il permet de postuler des emplois liés aux professions juridiques et judiciaires et liés aux secteurs administratifs des entreprises.

Renseignements

Sébastien Garcia

Responsable(s) pédagogique(s)

- M. OLIVIER BLIN
- M. PIERRE FADEUILHE

Mise à jour le 20 mai 2019

Renseignements sur la formation

Sébastien Garcia : 05 61 12 88 36

Plaquette de présentation 2018/2019

Modalités de contrôle des connaissances (MCC)

Présentation non contractuelle

Réseau Alumni

- Offres de stage et emploi, annuaires des diplômés, étudiants et entreprises, événements, actualités et groupes de discussions